

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

*Sommaire :**1 – Le cadre général du budget**2 – La section de fonctionnement**3 – La section d'investissement*1 – Le cadre général du budget

La présente note répond aux articles L 2313-1 du code général des collectivités territoriales et 107 de la loi NOTRe qui prévoient l'adjonction au budget primitif d'une présentation brève et synthétique apportant les informations financières essentielles.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel du service de l'eau. Il est voté par le conseil municipal. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget a été voté le 14 avril 2017. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de l'établissement. Les affaires courantes sont comptabilisées en fonctionnement (petites fournitures, entretien, salaires, vente de l'eau...). Les acquisitions et travaux sont inscrits en investissement (matériel, travaux en cours...).

2 – La section de fonctionnement

- a) La section de fonctionnement permet à notre établissement d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes liées à l'activité du service de l'eau.
- b) Les dépenses et les recettes de fonctionnement 2017 s'équilibrent à 200 328 €.
- c) Les recettes et dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	146 900	Excédent reporté	114 654
Dépenses de personnel	12 755	Vente d'eau, travaux et location compteurs	71 178
Reversement redevance agence de l'eau	16 988	Redevance agence de l'eau	8 111
Dépenses financières	1 806	Recettes de gestion courante	55
Dépenses exceptionnelles	585	Ecritures d'ordre entre sections	6 330
Dotations aux provisions	126		
Ecritures d'ordre entre sections	21 168		
Total	200 328	Total	200 328

3 – La section d'investissement

- a) Le budget d'investissement prépare l'avenir.
Les dépenses, hors remboursement d'emprunt, sont liées aux projets à moyen ou long terme (acquisitions, travaux) du service et au renouvellement du matériel d'exploitation

(compteurs...). Les immobilisations acquises et en cours se retrouveront inscrites au bilan comptable de l'établissement.

Les recettes proviennent essentiellement de l'excédent reporté.

b) Les dépenses et les recettes de l'investissement 2017 s'équilibrent à 141 598 €.

c) Les recettes et les dépenses de la section

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais d'études	35 225	Solde d'investissement reporté	82 637
Immobilisations corporelles	59 396	FCTVA	2 568
Remboursement d'emprunt	5 422	Ecritures d'ordre entre sections	21 168
Ecritures d'ordre entre sections	6 330	Opérations patrimoniales	35 225
Opérations patrimoniales	35 225		
Total	141 598	Total	141 598



Le Maire,

MEILHAC Sébastien